

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE 

Lieu de la formation
Angers

Contact

Pascale CHAMPAGNE
pascale.champagne@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 73 59 44

Responsables de la formation

Dr Christophe JARRY
Université d'Angers
Département de Psychologie
Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire
(EA 4638)

Pr Didier LE GALL
Département de Neurologie CHU Angers
Université d'Angers
Département de Psychologie
Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire
(EA 4638)

Renseignements complémentaires

France FONTAINE
ou Claudine VALY-BOSSET
Hôpital Raymond Poincaré
92380 GARCHES
france.fontaine @ rpc.aphp.fr
Tél : 01 47 10 70 70

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



TRAUMATISMES CRANIO- CÉRÉBRAUX

ASPECTS MÉDICAUX ET SOCIAUX

— Présentation

Diplôme d'Université de 3ème cycle proposé en partenariat avec les universités de Versailles Saint Quentin et de Bordeaux II.

Il existe deux formations différentes avec un tronc commun initial (les sessions de Versailles et Bordeaux) puis un module spécifique à chacune : à Angers pour Aspects médicaux et sociaux, à Paris ou Bordeaux pour Evaluation des traumatisés cérébraux (destiné surtout aux personnes intéressées par l'évaluation médico-légale du dommage corporel). Possibilité de s'inscrire aux deux formations (inscription dans deux universités, présentation aux deux examens).

— Objectifs

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation et une actualisation des connaissances sur les aspects médicaux et sociaux des traumatismes crânio-cérébraux aux médecins et aux professionnels impliqués dans la prise en charge et l'expertise de ces blessés.

- Meilleure connaissance du parcours de soins et de réinsertion des personnes traumatisées crâniennes.
- Meilleure prise en charge au sein de ses filières.

— Public visé

Sont admis de droit :

- Les titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine et les étrangers titulaires du Doctorat en Médecine délivré par un pays étranger et permettant d'exercer la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine.

Ou sur présentation d'un dossier et après avis des responsables du diplôme :

- Les internes en médecine ancien régime, les internes de spécialité et de médecine générale ou résidents,
- Les autres professionnels, disposant d'un diplôme universitaire de niveau de fin de 2ème cycle OU de niveau BTS pouvant témoigner d'une expérience professionnelle reconnue équivalente par le collège pédagogique.



Mise à jour | juin 2018 | Impression service reprographie UA

— Programme

PARTIE THÉORIQUE 88 heures

Module 1 - Versailles :

- Épidémiologie et prévention
- Physiopathologie : biomécanique et mécanismes lésionnels
- Prise en charge initiale : secours initiaux
- Soins aigus réanimation, neurochirurgie. Evaluation initiale et pronostic
- Coma et éveil, état végétatif permanent.

Module 2 - Bordeaux :

- Phase secondaire et rééducation :
- Complications secondaires
- Aspects locomoteurs, neurologiques, cognitifs et comportementaux
- Associations et supports familiaux
- Visite d'Établissement

Module 3 - Angers :

- Réinsertion sociale
- Retour à domicile, autonomie
- Réinsertion et aspects familiaux
- Retour au travail
- Vie sociale et loisirs
- Aspects législatifs et financiers

Séminaires

— Stage

10 demi-journées

en établissement accueillant des traumatisés crâniens. Validation du stage par le responsable de l'enseignement sur proposition du médecin ou du directeur de l'établissement. Possibilité de dispense de stage prononcée par le responsable de la formation pour les personnes travaillant déjà dans un établissement de ce type.

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 88 heures réparties en 66 h de cours théoriques, TP, TD et 12 h de séminaires.
- Calendrier : 2 modules de 5 jours et 1 module de 4 jours de janvier à mai. Examen terminal en juin
- Lieux de la formation : Versailles, Bordeaux, Angers
- Validation : assiduité aux enseignements, contrôle continu des connaissances portant sur le module précédent, examen écrit terminal portant sur l'ensemble du programme, validation du stage

Modalités pratiques :

- Candidature : en ligne sur le site de l'Université jusqu'au 15 novembre 2018
- Sélections : les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée
- Début de la formation : janvier 2019
- Nombre d'inscrits : 60 maximum pour les 3 universités
- Coût de la formation : internes 200 euros (+droits universitaires), formation individuelle 300 euros (+ droits universitaires), formation financée 700 euros (+ droits universitaires)

Visitez notre site



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

16 boulevard Daviers | 49100 Angers
Tél. 02 41 22 66 00
fcsante@contact.univ-angers.fr